

## Éducation nationale : le protocole sanitaire reste inchangé et les...

6-7 minutes

Alors que Jean Castex et des ministres tenaient une conférence de presse, ce jeudi 12 novembre 2020, sur la situation sanitaire, Jean-Michel Blanquer n'a annoncé aucune modification du protocole sanitaire des écoles, collèges et lycées. Deux jours auparavant, une grève de personnels, suivie surtout en collège, avait pour mot d'ordre un renforcement du protocole sanitaire. Jean-Michel Blanquer a par ailleurs annoncé qu'une "instruction interministérielle sera envoyée aux académies rappelant que les personnels de l'Éducation nationale sont prioritaires pour l'accès aux tests Covid".



Jean-Michel Blanquer, le 12 novembre 2020 Droits réservés - DR

Deux jours après une grève de personnels de l'Éducation nationale, surtout suivie dans les collèges ([lire sur AEF info](#)), demandant notamment un renforcement du protocole sanitaire, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale n'a annoncé aucune nouvelle mesure. Il intervenait lors d'une conférence de presse du gouvernement, ce jeudi 12 novembre 2020, qui faisait un point de situation sur la lutte contre le Covid-19.

La semaine dernière, des aménagements avaient autorisé les lycées à mettre en place un enseignement hybride et faisaient évoluer les modalités de la session 2021 du baccalauréat ([lire sur AEF info](#)).

"Préserver l'éducation de nos enfants"

En préambule, le Premier ministre, Jean Castex a indiqué que "le nombre de décès continue d'augmenter : il y a entre 400 et 500 décès chaque jour depuis une semaine en raison du virus". Il a également souligné qu'il y avait une "pression accrue sur notre système hospitalier". Néanmoins, "l'évolution du nombre de nouvelles contaminations s'est ralentie".

Cela fait dire au Premier ministre que la stratégie gouvernementale, et notamment un "confinement qui préserve l'éducation de nos enfants", "semblent conduire aux effets attendus". Il s'agit donc non pas de "relâcher les efforts, mais de les amplifier".

"Continuité pédagogique et protection sanitaire"

De son côté, Jean-Michel Blanquer rappelle que "pour l'Éducation nationale, la gestion de la crise Covid depuis mars est la conciliation de deux exigences : la continuité des apprentissages et la protection sanitaire".

La deuxième vague de contaminations au virus a alors conduit le ministère "à faire évoluer nos curseurs et à durcir le protocole", avec notamment "la limitation des brassages, la généralisation du port du masque dès le CP, l'aération et la désinfection des locaux" ([lire sur AEF info](#)) ainsi que, donc, la "souplesse laissée aux lycées afin d'avoir des adaptations locales".

SNPDEN et Snes souhaitaient des ajustements pour les collèges

Alors que des syndicats demandent notamment la possibilité, en collèges, de pouvoir, à l'instar des lycées, de s'organiser en demi-groupes, ces derniers jours, Jean-Michel Blanquer justifiait le maintien des groupes classes complets par le fait qu'en collège, la "densité" serait moins forte qu'en lycée (cf. encadré bas), que le brassage entre élèves était moins important et que les collégiens seraient moins touchés par le virus que les lycéens et les adultes ([lire sur AEF info](#)). Toutefois, des médecins, tels que le collectif "Du côté de la science", remettent en cause ce dernier point ([lire sur AEF info](#)).

Interrogés par AEF info ce 12 novembre, Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN-Unsa, premier syndicat de personnels de direction, espérait "un maintien de l'ouverture générale des collèges et lycées et des possibilités d'adaptation pour les collèges en tension".

De son côté, Sophie Vénétitay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU, premier syndicat d'enseignants du second degré, souhaitait un "renforcement du protocole sanitaire en collège avec notamment le passage à des effectifs réduits". Pour le lycée, le Snes demande également des "annonces rapidement sur le baccalauréat : report en juin des épreuves de spécialités,

révision des programmes, notamment des spécialités, français et philosophie, pour tenir compte du fait qu'il ne sera pas possible de faire cours normalement dans les prochaines semaines".

Tests Covid : les personnels prioritaires

Ce 12 novembre, le ministre n'a donc pas répondu à ces attentes. Plus tôt dans la journée, au Sénat, Jean-Michel Blanquer expliquait que, "en collège, nous sommes capables, au cas par cas, d'avoir une approche différenciée et nous donnons beaucoup d'autonomie aux établissements pour pouvoir faire face à la situation".

Lors de la conférence de presse jeudi soir, il a en outre répété que, en lycée également, "la présence à 100 % des élèves reste souhaitable lorsqu'il est possible de respecter les mesures sanitaires".

Jean-Michel Blanquer a par ailleurs indiqué que le gouvernement allait "déployer plus de jeunes de services civiques, d'AED et de remplaçants chaque fois qu'il sera nécessaire". Aussi, "une instruction interministérielle sera envoyée aux académies rappelant que les personnels de l'Éducation nationale sont prioritaires pour l'accès aux tests Covid" ([lire sur AEF info](#)).

### **Taille des classes en collège et lycée**

En moyenne, en 2019, dans les 7 200 collèges publics et privés sous contrat, le nombre d'élèves par classe était de 25,6 élèves. 54 % des classes ont entre 25 et 29 élèves et 13 % en ont 30 ou plus. En outre, 14 % des collèges ont plus de 700 élèves (2 % plus de 900) et 71 % ont entre 300 et 700 élèves.

Dans les quelque 2 000 lycées GT publics et privés sous

contrat, la moyenne d'élèves par classe s'établissait en 2019 à 29,7. 43 % des classes ont entre 30 et 34 élèves et 21 % ont 35 élèves ou plus. Plus de deux tiers des lycées ont plus de 1 200 élèves.